

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: 13

Artikel: La Suisse est-elle la patrie des anarchistes?
Autor: Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE EST-ELLE LA PATRIE DES ANARCHISTES ?

par Philippe Alliaume

Les Suisses sont souvent présentés comme un peuple dont l'amour de l'ordre, de la tranquillité et de l'obéissance est plutôt germanique et militaire. Sans compter la tradition de se hâter lentement que l'on y attache. *Sept cent ans de démocratie, et ça a donné quoi ? Le coucou clock et le chocolat* -(Le troisième homme).

Et pourtant, lorsque nous regardons autour de nous les Suisses de France, nombreux sont les contestataires (plus ou moins virulents), les « forts de caractère », les « indépendants »,...

Certains ont même parfois du mal à se faire accepter comme tels, et s'intègrent avec difficulté dans les organisations qui les emploient ou avec lesquels ils collaborent. On ne les comprend pas, et on les classe volontiers comme fous ou comme « anarchistes ».

L'influence française ?

Alors ? Où est l'explication ? Est-ce l'influence du tempérament frondeur des Français qui agit sur nous autres émigrés ou doubles nationaux ? Probablement pas, puisque cet « excès d'indépendance » des Suisses de France est ressenti même par les Français de pure souche.

Mais cherchons plus loin : l'esprit d'indépendance des Suisses et l'esprit de fronde des Français ne sont proches qu'en apparence, les Français sont volontiers contestataires par habitude, ils contestent tout, à tout hasard. C'est d'ailleurs ce qui leur a permis jusqu'ici de conserver brillamment une certaine indépendance. Leur aspiration n'est pas l'ordre quel qu'il soit, puisque même l'ordre est contestable.

Les Suisses ont une façon différente de contester, ils ne contes-

tent pas tout, mais soupçonnent machinalement tout ordre établi de l'être à tort et tout pouvoir constitué d'abuser ses mandants. Ils aspirent donc à l'ordre, mais à l'ordre pur et incontestable.

Habitude historique ?

Essayons de nous souvenir, en remontant très loin ! Qu'est-ce qui a déterminé les premiers confédérés : l'immédiateté impériale. Et qu'était l'immédiateté impériale sinon le rattachement direct à l'autorité suprême de droit divin ? C'était également le refus de tous les « intermédiaires » ayant plus ou moins accaparé des parcelles de pouvoir, ... *nous avons juré, statué et décidé de n'accueillir et ne reconnaître en aucune façon dans les dites vallées un juge qui aurait acheté sa charge à prix d'argent ou par quelque autre moyen, ou qui ne serait pas habitant de nos vallées ou membre de nos communautés... Chacun doit obéissance à son juge...* Ne cherchez pas, c'est un extrait du pacte confédéral d'Août 1291.

Il ne s'agit donc pas de contestation systématique de l'ordre ou de l'autorité, mais de refus formel de l'ordre non reconnu ou de l'autorité mal assise.

Bravo, mais essayez donc de faire adhérer à l'ONU une peuplade pareille !

Les limites de la démocratie directe

Ce comportement ancestral, même s'il a eu quelques absences à la fin du XVIII^e siècle, avec le régime patricien de Leurs Excellences de Berne, ou des corporations du Nord Est, est resté bien installé dans la pratique actuelle. Il provoque tout de même quelques « déviations », comme par exemple le refus des romands con-

cernant l'obligation de porter la ceinture de sécurité, pourtant acceptée en votation fédérale, mais largement grâce aux voix alémaniques.

Et pour montrer à quel point certains Suisses ont bien ce caractère insupportable dont les Français les accusent, nous rappellerons qu'il ne s'agissait pas de s'ériger contre le port de la ceinture, mais contre l'obligation de la porter.

C'est là aussi que l'on trouvera l'explication du comportement d'autres Suisses contestant le service militaire sans accepter l'étiquette « antimilitariste ». Ils contestent non pas le principe de l'armée de milice et son utilité, mais les ordres qui leurs sont donnés par un commandement militaire et l'interprétation par ce commandement de la manière d'accomplir le service de défense dont ils acceptent le principe.

Sinon anarchistes, du moins révolutionnaires ?

Là oui, et avec toute la puissance du terme. D'ailleurs il n'est pas beaucoup besoin de chercher pour découvrir le Club Suisse de Paris qui préparait dès 1790 la révolution en Suisse. Mais on citera aussi le Neuchâtelois Marat, qui préféra venir faire la Révolution à Paris, et l'incontournable Jean-Jacques.

C'est donc la R-Evolution permanente en Suisse, là où la France a plutôt choisi le Coup d'Etat Permanent.

Ce n'est pas par hasard que tant d'articles de la Constitution Fédérale commencent par « La Confédération à le droit de légiférer sur... ». La loi n'est pas acceptée comme une fin en soi, pas plus que la Confédération n'est une

(Suite page 11)

- * L'Union des Producteurs Suisses propose d'envoyer les excédents de la récolte de 1989 de céréales panifiables en Pologne au lieu de les déclasser en blé fourrager.
- * Préoccupé par les répercussions sociales et économiques de l'effet de serre, le Conseil Fédéral met sur pied un groupe de travail interdépartemental sur l'évolution du système climatique.
- * Nestlé, multinationale vevey-sanne, se prépare à entrer, incessamment, dans le cercle des multinationales réalisant plus de 50 milliards de chiffre d'affaires annuel.
- * A Zurich, débordements lors d'une manifestation contre la situation du logement. Les dégâts atteignent 200'000 frs.s.
- * La Commission fédérale des banques est chargée d'enquêter sur la forte baisse des bourses survenue le 16 octobre dernier.

- * M. Adolf Ogi essaie de transmettre à ses homologues européens le message du ferroutage.
- * Naissance de la Fondation Suisse pour la Promotion de la Santé. Celle-ci se donne pour but d'encourager et de financer des campagnes de prévention de la maladie sur le plan national.
- * A Berne, l'URSS et la Suisse signent un accord de collaboration dans le domaine de l'environnement.
- * Votations fédérales : l'armée soupire de soulagement. L'initiative qui voulait la supprimer est rejetée par 64,4 % des votants. Quant à la vitesse sur les routes et les autoroutes, on en reste au statu quo : 80/120 km/h. La participation au scrutin est la plus forte depuis 15 ans : 68,6 %.
- * Drame de l'alcool. A Fribourg, un requérant d'asile turc est tué par un jeune Suisse de 17 ans.

- * Le sous-marin Forel de l'océanologue vaudois Jacques Piccard s'immerge dans le lac de Lugano. Il sondera les profondeurs du bassin de Ceresio afin d'en déterminer les sédiments, la microbiologie, la faune et la flore.
- * Durant l'année brassicole 1988/1989 le Suisse a bu 69,9 litres de bière.
- * Si les Suisses devaient réélire les membres du Conseil Fédéral, c'est au tessinois Flavio Cotti qu'iraient 70 % des suffrages. Delamuraz : 66,9 % ; Felber : 63,7 %. Les latins viennent en tête selon le sondage réalisé pour le mensuel Bilanz.
- * Le Conseil Fédéral ne renoncera ni à la vignette autoroutière ni à la taxe poids lourds.
- * Présidence du Conseil National : Victor Ruffy est élu par 162 voix sur 178 bulletins valables.

(Suite de la page 6)

LA SUISSE EST-ELLE LA PATRIE DES ANARCHISTES ?

autorité en soi. Ce n'est qu'une interprétation ou respectivement une délégation de la volonté commune. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles la Réforme a trouvé un terrain d'élection de choix en Suisse. De quoi s'agissait-il sinon d'une volonté de retour aux sources de l'autorité et d'une préférence pour l'obéissance éclairée et non aveugle.

La liberté, pas l'anarchie !

En résumé, l'épithète anarchiste, avec ce qu'il signifie de refus de toute autorité et de tout état ne s'applique pas bien aux Suisses. Elle s'appliquerait mieux aux Français.

Les Suisses sont grands amateurs d'Autorité et d'Etat. Mais ils aiment tellement l'autorité qu'ils sont très exi-

geants vis-à-vis d'elle. Ils ne savent bien respecter que des autorités... respectables, et contestent aussi systématiquement que possible toutes celles qui leurs paraissent mal fondées. Et sur ce plan, ils se méfient de celles de leur propre pays et plus encore de toutes les autres dont les conditions d'élaboration leur paraissent encore plus discutables.

Ils ne font par là que précéder et prolonger les conclusions de Stanley Milgram dont les expériences à Yale il y a une trentaine d'année ont si bien montré comment les individus les plus obéissants pouvaient désobéir à une autorité qui commence à se fendiller.

Conclusion : Contestez, désobéissez, pétitionnez, amendez, chers compatriotes, remettez en cause les ordres mal établis et ne culpabilisez pas, ce sont vos

chromosomes rouges et blancs qui se manifestent!!

Philippe Alliaume